

PLAN DE COURS

ECN-6700 : Atelier de recherche du deuxième cycle

NRC 14125 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Présentation des sujets de mémoire et d'essai par les étudiants du deuxième cycle en économie.

Les personnes inscrites à ce cours devront impérativement avoir un directeur de recherche et un sujet de recherche. De plus, elles devront être capables de remettre, avant la fin du semestre, un projet de recherche de mémoire ou d'essai détaillé (15 à 20 pages).

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	DES-2225	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113701>

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 6672

Disponibilités

mardi :

09h00 à 11h00 - [2290 DeSève](#) - du 13 janv. 2016 au 1 mai 2016

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général	3
Objectifs spécifiques	3
La formule pédagogique du cours	3
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Exercices (cinq au total)	5
Examen 1	5
Présentations orales	5
Examen 2	5
Mon mémoire en 180 secondes	5
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Matériel didactique	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général

La production des résultats de recherche est la préoccupation majeure des économistes. Cependant, même des résultats scientifiquement bien produits n'ont malheureusement aucune valeur, si leurs auteurs n'arrivent pas à convaincre un public fondamentalement sceptique de leur pertinence sociale. Dans tous les domaines de la vie publique, il est bien reconnu que changer des points de vue profondément ancrés dans une tradition des affaires représente un important défi. Dans la profession d'économiste, ce défi est rendu encore plus redoutable par le fait que l'adoption des résultats d'une étude économique par les décideurs politiques peut avoir des implications parfois catastrophiques, si ces résultats sont scientifiquement invalides ou manquent tout simplement de pertinence sociale. Cet enjeu politique des résultats des études économiques est donc la source du scepticisme qui caractérise leur processus de validation. Pour un économiste alors, la capacité de relever ce défi avec brio requiert un véritable talent de communicateur qui fort heureusement s'acquiert au moyen d'un apprentissage rigoureux. À cet effet, l'objectif général de cours est de promouvoir la maîtrise des principes de la rédaction d'un document de recherche en économique, pour application dans la rédaction du mémoire ou de l'essai concluant la formation à la maîtrise en économique.

Objectifs spécifiques

Ce cours propose une gamme d'activités d'apprentissage permettant aux personnes inscrites de développer leur capacité de communication. À la fin de ce cours vous aurez appris comment:

- Formuler un **titre** informatif et pertinent pour un document de recherche
- Structurer son **résumé**
- Structurer son **introduction**
- Structurer sa **conclusion**
- Structurer sa **présentation orale**

La formule pédagogique du cours

Ce cours comporte **trois types d'activités** en présentiel:

1-Les ateliers de communication écrite et orale

- **Quatre (4) ateliers de rédaction portant sur:**
 - Le titre d'un document de recherche
 - la rédaction de son résumé
 - de son introduction
 - de sa conclusion
- **Un atelier sur la présentation orale d'un document de recherche.**

Les quatre premiers ateliers de recherche feront l'objet de cinq (5) exercices traités en équipes de deux étudiant(e)s ainsi que de deux examens écrits.

2-Présentations orales de courts articles de recherche

À l'issue de l'atelier sur la présentation orale, il y aura une série de présentations faites par les étudiant(e)s. **Toutes les présentations seront individuelles.** Elles porteront sur des articles choisis par l'enseignant **en fonction du domaine de recherche** de chaque étudiant et étudiante.

3- Mon mémoire en 180 secondes

Chaque personne inscrite fera une présentation en 3mn de son mémoire ou essai de maîtrise. La présentation devra être suffisamment informative et contenir les principaux éléments suivants:

- La motivation de la recherche:
 - Quelle est l'importance de votre sujet de recherche?
 - En quoi ce sujet est-il socialement pertinent?
 - Quelle lacune, problème, ou controverse dans la recherche existante motive votre recherche?
- La question de recherche ou la problématique de l'étude
 - Qu'est-ce qui se passerait si cette question restait sans réponse? En d'autres termes, quel est l'intérêt public d'étudier cette question?
- Les données et leurs sources, le cas échéant.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours	13 janv. 2020
Séance 2 - Atelier 1. Titrer un document de recherche	20 janv. 2020
Séance 3 - Atelier 2. La structure du résumé d'un document de recherche	27 janv. 2020
Séance 4 - Atelier 3: Structure de l'introduction d'un document de recherche	3 févr. 2020
Séance 5 - Atelier 4. Structure de la conclusion d'un document de recherche	10 févr. 2020
Séance 6 - Examen 1. Titre et rédaction du résumé d'un document de recherche	17 févr. 2020
Séance 7- Atelier 5. structure de la présentation orale d'un document de recherche	24 févr. 2020
Semaine de lecture	2 mars 2020
Séance 8- Présentations orales d'articles courts	9 mars 2020
Séance 9- Présentations orales d'articles courts (suite)	16 mars 2020
Séance 10 - Présentations orales d'articles courts (suite)	23 mars 2020
Séance 11 - Présentations orales d'articles courts (suite et fin)	30 mars 2020
Séance 12 - Examen 2. Rédaction de la conclusion d'un document de recherche	6 avr. 2020
Congé-Pâques	13 avr. 2020
Séance 13 - Mon mémoire en 180 secondes	20 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exercices (cinq au total)	Dû le 20 janv. 2020 à 21h26	En équipe	20 %
Examen 1	Le 17 févr. 2020 de 12h30 à 15h20	Individuel	20 %
Présentations orales	Dû le 2 mars 2020 à 12h30	Individuel	20 %
Examen 2	Le 6 avr. 2020 de 12h30 à 15h20	Individuel	20 %
Mon mémoire en 180 secondes	Dû le 20 avr. 2020 à 12h30	Individuel	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exercices (cinq au total)

Date de remise : 20 janv. 2020 à 21h26

Les exercices débutent le 20 janvier et se poursuivront jusqu'à la fin des quatre micro ateliers de rédaction.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Local du cours

Examen 1

Date et lieu : Le 17 févr. 2020 de 12h30 à 15h20 , Local du cours

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Local du cours

Présentations orales

Date de remise : 2 mars 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Local du cours

Examen 2

Date et lieu : Le 6 avr. 2020 de 12h30 à 15h20 , Local du cours

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Local du cours

Mon mémoire en 180 secondes

Date de remise : 20 avr. 2020 à 12h30

Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : Local du cours
sdes@ecn.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités

d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.